

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dispositif « Devoirs faits » Visite au collège du Grand Parc à Bordeaux

Le 14 novembre 2017, Olivier Dugrip, recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur de l'académie de Bordeaux, Chancelier des Universités d'Aquitaine, se rendra au collège du Grand Parc à Bordeaux dans le cadre de la mise en place du dispositif « Devoirs faits » :

Mardi 14 novembre 2017

à 16h30

Collège du Grand Parc

25 Rue Pierre Trebod, Bordeaux

En proposant aux **élèves volontaires** des **études dirigées après la classe**, le dispositif « devoirs faits » vise à **lutter contre les inégalités scolaires** dont on sait qu'elles trouvent en partie leur source en dehors de la classe.

Mise en œuvre en collège à compter de la rentrée des vacances de Toussaint, **l'offre « devoirs faits » a vocation à être étendue à l'ensemble des écoles et des collèges d'ici la rentrée 2020.**

Le dispositif « devoirs faits » en 4 points-clés :

- un accompagnement gratuit ;
- proposé en collège à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint 2017 puis déploiement progressif sur les rentrées 2018 à 2020 (à l'école et au collège) ;
- offert à tous les élèves sur la base du volontariat des familles ;
- un dispositif qui s'appuie sur les compétences et l'expertise d'intervenants susceptibles d'être mobilisés localement :
 - enseignants volontaires rémunérés en heures supplémentaires ;
 - assistants d'éducation au collège (réorientation des missions) ;
 - recours aux volontaires de service civique et aux associations qui interviennent déjà sur ce champ ;
 - retraités et étudiants ;
 - réserve citoyenne de l'Education nationale.

CONTACT

Marion GALLIER

Chargée de communication, rectorat de l'académie de Bordeaux

05.57.57.38.30 ou chargcom@ac-bordeaux.fr